



81^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

ÉCOLE MILITAIRE À PARIS (14 et 15 juin 2016)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SERVICE DES EFFECTIFS

Mesdames, Messieurs les administrateurs,
Mesdames, Messieurs les délégués nationaux,
Mesdames, Messieurs

Le service des Effectifs gère plusieurs postes importants de la Snemm, tels que :

- la situation journalière des Effectifs, qui impactent quotidiennement les chiffres (adhésions, décès, démissions et radiations) mais également les mutations et les changements de domicile;
- la gestion du logiciel Oryanoo avec nos correspondants départementaux;
- les cotisations;
- la revue trimestrielle "La Médaille Militaire"
- les badges.

Nous allons observer successivement chacun de ces points pour l'année 2015 et ferons ensuite un point rapide de situation arrêté au début juin 2016.

SITUATION DES EFFECTIFS

L'année 2015 a connu une déflation des effectifs de 1695 membres adhérents

Soit 1626 membres titulaires

145 dames d'entraide.

Par contre l'effectif des membres associés à progresser de 76 membres.

Au 1^{er} janvier 2015, nous étions 51337 membres et 49642 au 31 décembre de la même année.

Les pertes portent principalement et presque exclusivement sur les membres titulaires.

1846 nouveaux membres nous ont rejoints pendant cette année 2015, se décomposant de la sorte :

Titulaires = 869 (47%)

Associés = 431 (23%)

Dames d'entraide = 546 (30%)

Les décès sont au nombre de 2256. A eux seuls, vous constatez qu'ils sont supérieurs aux adhésions.

Dans le même temps, 538 démissions ont été enregistrées et 1074 radiations ont été prononcées par mesure statutaire par le conseil d'administration pour non paiement de la cotisation pendant 2 années consécutives.

Je précise que les quelques différences de chiffres que vous pouvez constater par rapport à ceux fournis précédemment sont dus à la réintégration à la Snemm d'anciens démissionnaires ou radiés qui ont choisi de nous rejoindre à nouveau en 2016.

GESTION DU LOGICIEL "ORYANOO"

Oryanno gère également l'archivage des documents expédiés par les sections.

Une fois exploités par les services concernés, ces documents sont scannés et archivés soit à la fiche "contact" de l'adhérent (c'est le cas pour l'adhésion, la mutation, le décès) soit à la fiche "contact" de la section (PV d'Assemblées générales, etc).

Au 31 décembre 2015, 15 Unions départementales participaient à la gestion du logiciel dans leurs zones. Il s'agit des départements de l'Aisne, l'Allier, le Cher, la Côte d'or, la Dordogne, le Doubs, la Gironde, les Landes, la Haute Garonne, le Morbihan, le Bas Rhin, le Tarn et Garonne, le Var, le Vaucluse et la Vendée.

Je remercie sincèrement les correspondants de ces départements pour l'excellence de leur travail et l'aide précieuse qu'ils nous apportent.

Ce sont nos relais auprès de vos sections et ils sont en mesure de répondre à la majeure partie de vos questions concernant les effectifs.

Ils sont bénévoles et permettent de libérer du temps aux assistantes du siège qui peuvent ainsi le consacrer à d'autres tâches;

N'hésitez donc pas à contacter ces correspondants à chaque fois que vous en aurez besoin.

LES COTISATIONS

Le service des Effectifs gère aussi les cotisations que vous reversez et depuis cette année, le "service après-vente" des reçus fiscaux.

Au 31 décembre 2015, 44 167 cotisations étaient encaissées au siège (sur un effectif de 49 642) soit un manque de 5475. Des retardataires vont s'acquitter de leur cotisation en 2016 et ces chiffres vont donc évoluer.

Je vous rappelle que, selon les termes de la Loi, seules les cotisations perçues avant le 31 décembre 2016 pourront donner lieu à la délivrance d'un reçu fiscal.

Il est donc nécessaire que les sections se libèrent des paiements en retard avant cette date, sans attendre le versement de l'année suivante.

LA REVUE TRIMESTRIELLE "LA MEDAILLE MILITAIRE"

Au cours du mois d'octobre, chaque section reçoit par mail ou par courrier le listing de ses adhérents. Ce listing est destiné à l'abonnement à la revue "La Médaille Militaire".

En décembre 2015, nous avons transmis à l'imprimeur et au routeur, un fichier de 25608 adresses différentes, dont 6530 revues gratuites :

282 pour les exonérés de cotisations

4856 pour les dames d'entraide veuves de médaillés militaires

1392 pour les Présidents de sections.

LES BADGES

Depuis le 11 février 2015, date de la mise en œuvre du nouveau système de badges, 2489 cartes ont été éditées au 31 décembre de la même année.

Elles concernent les nouveaux adhérents mais également les membres qui ont demandé un renouvellement de leurs cartes.

Il est possible d'obtenir un badge nouveau modèle (gratuit en cas de vol) pour la somme de 3 euros (matière première, consommables et expédition).

POINT DE SITUATION A L'HEURE ACTUELLE

EFFECTIFS : 50580

A ce nombre, il faut enlever 766 membres qui sont sans affectation.

Ce sont des Médailleurs Militaires d'active, issus des décrets du mois de mars ou d'avril qui ont fait abandon de leur traitement à notre profit et qui n'ont pas encore répondu à notre sollicitation d'adhésion.

Ils sont matriculés et la première année de cotisation leur est offerte. Le choix leur est donné de rejoindre la section 3001 "Interarmées" ou une section de terrain, à leur convenance.

Nous restons donc à un effectif de 49 814 affiliés se décomposant de la façon suivante :

33716 membres titulaires

4659 membres associés

11439 dames d'entraide.

Traditionnellement, la majeure partie des adhésions intervient au cours du 1^{er} quadrimestre. C'est ainsi que 1406 nouvelles adhésions ont été enregistrées depuis le début de l'année.

Par contre, les radiations par mesure statutaire sont effectuées vers le mois d'octobre. C'est dire que les chiffres vont évoluer en cours d'année et que les courbes vont s'affiner.

ORYANOO

Deux nouvelles unions départementales nous ont rejoint depuis le 1^{er} janvier. Ce sont les départements de la Charente Maritime et du Gard;

Les Ardennes compléteront cette liste au cours de l'été.

Oryanoo compte aujourd'hui plus de 110 600 fiches contact. A raison de 104 entrées possibles par fiche, notre outil de travail comporte réellement une potentialité de 11 500 000 renseignements.

COTISATIONS

44 575 cotisations ont été reversées au titre de l'année 2015, c'est-à-dire environ 400 versements supplémentaires par rapport au 31 décembre.

Ce chiffre va encore augmenter un peu puisque certaines sections paient les retardataires avec les versements 2016.

Notons qu'en 2014, 47695 cotisations ont été reversées.

Le traitement des cotisations 2016 est en cours. Il n'est utile que je vous donne des chiffres qui ne seraient pas significatifs.

LA REVUE TRIMESTRIELLE

Pour la revue n° 570, le nombre d'adresses est de 23 200 pour 24 468 revues. 6663 sont gratuites.

Légère baisse enregistrée pour ce numéro.

BADGES

Depuis le début de l'année, 2455 nouveaux badges ont été réalisés par le service des Effectifs.

Je viens de vous faire un petit point général sur notre activité au service des Effectifs. Je profite du moment pour remercier chaleureusement nos assistantes pour la qualité de leur travail, leur disponibilité et leur écoute toujours à votre profit.

Merci également à Christian Plonquet , chargé de mission, pour sa contribution à notre travail.